

**MAI
2026**

LOCATION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES : INSCRIVEZ-VOUS POUR ÊTRE PRIORITAIRE

Depuis son lancement le 24 avril 2026, le service RED de location de vélos à assistance électrique rencontre un vif succès. Aujourd'hui, l'ensemble des vélos électrique est déjà réservé mais l'inscription sur liste d'attente est vivement recommandée pour être prioritaire.

Comment fonctionne la liste d'attente ?

La liste d'attente permet d'attribuer les vélos disponibles dans l'ordre chronologique des inscriptions.

Concrètement :

- vous créez votre compte sur <https://reservation-velo.red.bzh> et formulez votre demande
- dès qu'un vélo se libère, vous recevez une notification
- vous disposez alors de 4 jours (96 h) pour confirmer votre réservation

Sans inscription, vous ne serez pas contacté et ne pourrez pas être prioritaire.

Pourquoi s'inscrire dès maintenant ?

S'inscrire sur la liste d'attente, c'est :

- garantir sa place dans la file d'attente
- suivre l'évolution de sa demande en temps réel
- être recontacté automatiquement dès qu'un vélo est disponible

Plus vous vous inscrivez tôt, plus vous augmentez vos chances d'obtenir un vélo rapidement.

Des vélos remis en circulation régulièrement

Des disponibilités peuvent se libérer tout au long de l'année :

- lors de la fin de contrat d'un usager
- avec l'arrivée progressive de nouveaux vélos

Besoin d'informations ?

Pour toute question, vous pouvez contacter le service de location de vélo par mail à velo.location@red.bzh ou par téléphone au 02 30 24 34 44

Retrouvez toutes les informations sur <https://www.red.bzh/location-velo/>